



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville  
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du **28 mars 2019 - 19h**N° **27/19**Date de convocation : **22/03/2019**Conseillers en exercice : **34**

Présents : 23

Votants : 28

Président : **Michel COUTIN**Secrétaire de séance : **Roland BLAMPEY**

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET – BILAN DES  
ACQUISITIONS ET CESSIONS – EXERCICE 2018**

Membres Présents

Michèle LUTZ	Philippe PRUD'HOMME	Roland AUMAÏTRE	Lionel LITTOZ-MONET	Nicolas BLANCHARD
Michel COUTIN	Gérard CHAMPANGE	Lucie LITTOZ	Jacky GUENAN	Paul CARRIER
Ulrich GAGNERON	Jeannie TREMBLAY	Roland BLAMPEY	Hervé BOURNE	Nicolas BALMONT
Jacques TRESALLET	Gérard MERMIER	Christian BAILLY	Rosemonde SCHINDLER	
Marc LLEDO	Roland MERMAZ-ROLLET	Marc MILLET-URSIN	Marcel CATTANEO	

Membres Excusés

Sonia GIFFORD pouvoir à Paul CARRIER	Laurence GODENIR pouvoir à Nicolas BALMONT	Sylviane REY pouvoir à Marcel CATTANEO	Jean-Louis MERLE pouvoir à Jacky GUENAN
Jean-François FREALLE pouvoir à Michel COUTIN	Valérie. GARDIER		

Membres Absents

Sarah DI-GLERIA	Françoise KLEMENCIC	Valérie AMADIO	Joëlle KOURTCHEVSKY
Richard LESOT			

Conformément aux dispositions des articles L. 5211-37 et L. 5211-38 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président présente le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées au cours de l'exercice 2018 au titre des budgets :

- ✓ Principal
- ✓ Dev-Eco
- ✓ ZAC de DOUSSARD
- ✓ ZAC de MARLENS
- ✓ Pépinière « La Clé »
- ✓ Déchets Ménagers

Le tableau correspondant restera annexé à la délibération qui sera diffusée aux communes membres de la CCCLA.

Il est demandé au conseil communautaire d'adopter le présent bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018.

## BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS REALISEES EN 2018

### BUDGET GENERAL

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date acquisition	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>I ACQUISITION</b>			
1- Acquisition <b>SAGE SEGARD Madeleine</b> Terrain à Cadastré section « F » N° 760 Cadastré section « F » N° 1898	Acte administrati f en cours de publication	00ha 13a 38ca 00ha 12a 56ca	<b>1 254.96 €</b>
2 – Acquisition <b>ETAT FRANCAIS, division Domaine</b> Terrain à Lachat-Sud (Faverges- Seythenex) Cadastré section « F » N° 762	Acte administrati f en cours de publication	00ha 08a 64ca	<b>432.00 €</b>
3- Acquisition <b>CONSORT DEBERNARDI</b>  Terrain à « Les Vergers » (Faverges- Seythenex) Cadastré section « D », N°2662 Cadastré section « D », N°2663	Acte administrati f en cours de publication	00ha 18a 70 ca 00ha 01a 78 ca	<b>1 772.88 €</b>
Terrain à « Favergettes- Nord » (Faverges-Seythenex) Cadastré section « F », N°443		00ha 01a 26 ca	
<b>II CESSIONS</b>			
<b>NEANT</b>			

**BUDGET ZA MARLENS**

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date acquisition	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>I. ACQUISITIONS</b>			
1- Acquisition <b>CONSORT PAPPINI</b> Terrain à VAL DE CHAISE Cadastré section « D » N° 1168	Acte Notarié 27/07/2018	00ha 04a 55ca	<b>2 100.00 €</b>

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date vente	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>II CESSION</b>			
1- Cession <b>CAVAGNON ERIC</b> Terrain à VAL DE CHAISE Cadastré section « D » N° 2461 Cadastré section « D » N° 2463	Acte Notarié 04/04/2018	00ha 23a 28ca 00ha 06a 72ca	<b>39 000.00 €</b>
2 - Cession <b>CAVAGNON BOIS</b> Terrain à VAL DE CHAISE Cadastré section « D » N° 2458 Cadastré section « D » N° 2460 Cadastré section « D » N° 2465	Acte Notarié 24/04/2018	00ha 22a 04ca 00ha 07a 36ca 00ha 00a 60ca	<b>39 000.00 €</b>

**BUDGET LA CLE**

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date acquisition	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>I. ACQUISITIONS</b>			
NEANT			

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date vente	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>II CESSION</b>			
NEANT			

**BUDGET DECHETS MENAGERS**

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date acquisition	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>I. ACQUISITIONS</b> NEANT			

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date vente	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>II CESSION</b> NEANT			

**BUDGET ZAC DOUSSARD**

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date acquisition	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>I. ACQUISITIONS</b> NEANT			

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date vente	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>II CESSION</b> NEANT			

**BUDGET DEVECO**

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date acquisition	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>I. ACQUISITION</b>  1- Acquisition <b>SCI DU PONT CARRIER</b> Bâtiment à usage artisanal et commercial et Terrain attenant à GIEZ Cadastré section « A » N° 2524 Cadastré section « A » N° 2526 Cadastré section « A » N° 2528 Cadastré section « A » N° 2530 Cadastré section « A » N° 2532 Cadastré section « A » N° 2872	Acte Notarié 10/04/2018	00ha 00a 01ca 00ha 00a 10ca 00ha 00a 92ca 00ha 01a 02ca 00ha 01a 12ca 00ha 46a 43ca	<b>611 092.36 €</b> (frais compris)

Désignation des opérations Nature du bien Références cadastrales	Date vente	Superficie totale	Conditions d'acquisition
<b>II CESSION</b>			


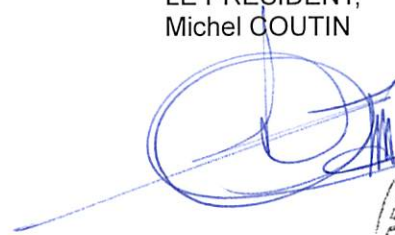
Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le présent bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018.

Résultat du vote :					
Votants :	28	Abstention :	0	Exprimés :	28
Pour :	28	Contre :	0		

FAVERGES-SEYTHENEX, le 02/04/2019  
LE PRESIDENT,  
Michel COUTIN

Délibération rendue exécutoire le :  
Affichage le

Copie(s) interne(s) :  
-Urbanisme (P. GOY)  
-Economie (N. OURCHID)  
-Environnement (O. PELLISSIER)



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*